

Bondrée apivore

Pernis apivorus (Linné, 1758)

Code NATURA 2000 : A 072

Enjeu local de conservation fort

Classification

Ordre : Falconiformes

Famille : Accipitridés

Statuts de l'espèce

Directive Oiseaux	An I
Convention de Berne	An II
Convention de Bonn	An II
Convention de Washington	An II
Loi française	P
Liste Rouge Monde	LC
Liste Rouge Europe	SPEC 4 . S
Liste Rouge France	/
Liste Rouge Auvergne	DD



Photo : Romain Riols - LPO Auvergne

Diagnostic synthétique

De 30 à 40 couples sont estimés nicheurs dans la ZPS en zone forestière. Pour cette espèce, le maintien de la tranquillité autour du nid, mais aussi de haies, d'alignement d'arbre et plus généralement d'une agriculture et d'une sylviculture extensive sont à favoriser.

Description générale de l'espèce

Caractères morphologiques

Ressemble beaucoup à la Buse variable dont elle se distingue par une queue et un cou plus longs. Le dessus est gris terne (mâle) à brun gris (femelle). Le dessous est variable, de blanc pur marqué de larges barres brunes à brun foncé quasiment uniforme. Les rémiges et les rectrices sont généralement barrées de sombre.

Répartition géographique

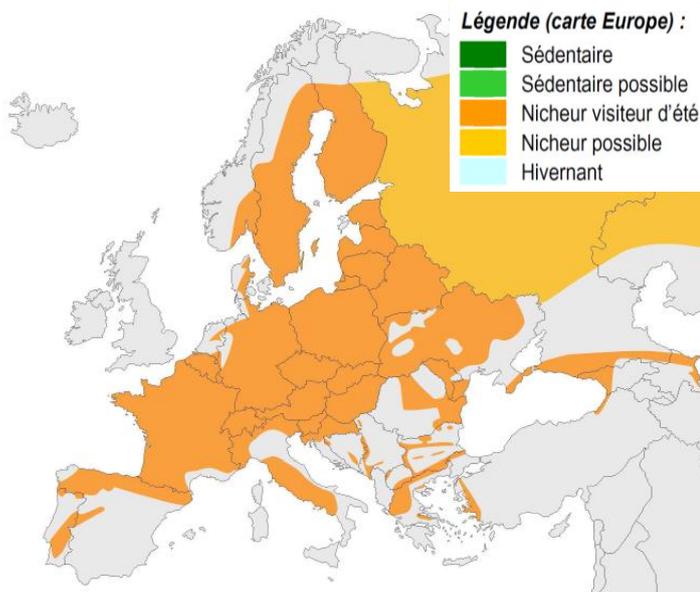
La Bondrée apivore est très largement répartie en Europe, du Portugal à la Russie et jusqu'en Mongolie. Elle niche également en Iran au sud de la mer Caspienne.

En France, l'espèce est largement répartie sur la majeure partie du territoire avec des densités moyennes variant de 0,1 à 0,3 couples/km². L'espèce manque en Corse, dans les Alpes du Sud (hors Mercantour) et sur les franges littorales atlantiques et méditerranéennes.

La Bondrée apivore est présente sur l'ensemble de l'Auvergne.

Biologie et écologie

De retour d'Afrique tropicale à la fin d'avril ou au début de mai, les couples effectuent leurs parades nuptiales dès leur arrivée. Celles-ci, assez discrètes et de courtes durées, laissent rapidement place à



l'incubation des œufs. Nés à la mi-juin en moyenne, les jeunes sont nourris de couvains d'hyménoptères et de proies animales plus grosses : micro-mammifères, reptiles et surtout de grenouilles (proie la plus fréquemment observée lors des transports de nourriture. Une seconde période de parades des mâles est alors nettement perceptible. Les jeunes prennent leur envol durant la deuxième moitié d'août, la période d'émancipation est courte, les adultes partant très vite en migration.

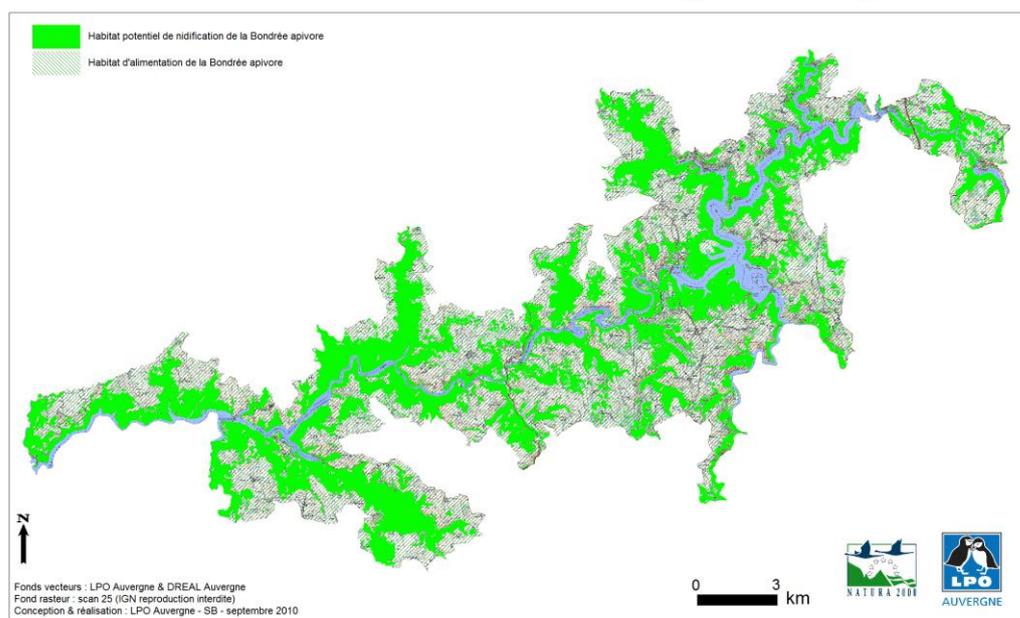
La Bondrée apivore affectionne principalement les vallées des zones de moyenne montagne, où des boisements favorables à l'installation de son nid côtoient des zones de chasse diversifiées et favorables (forêts clairières, zones agricoles en déprises, landes sèches, prairies bocagère). Elle occupe également les plaines agricoles en bordure des forêts alluviales, mais aussi les zones d'altitudes où elle est assez commune, nichant jusqu'à la limite de la forêt - maximum de 1450 m : Cézallier, massif du Cantal, Forez, Mézenc, Margeride – (BOITIER, 2000).

Etat des populations et tendances d'évolution des effectifs

La Bondrée apivore, n'étant présente qu'en été, discrète et ne prélevant aucune espèce « gibier », a été largement épargnée par les destructions systématiques des rapaces qui sévissaient jusqu'à leur protection légale. Aussi, il semble que la population soit toujours restée relativement stable. L'influence des conditions météorologiques durant la période de nidification sur le succès de reproduction est probablement un facteur important de la dynamique de l'espèce à long terme dans un contexte de réchauffement climatique.

Description sur le site

Habitats de la Bondrée apivore dans le site Natura 2000 FR8312010 - Gorges de la Truyère



Caractéristique de l'habitat d'espèce sur le site (effectif et état de conservation)

L'état actuel des habitats de nidification et d'alimentation est convenable, cependant des menaces pèsent sur eux.

Etat de la population

Actuellement trente et quarante couples nichent sur la zone, de façon relativement stable.

Menaces

Comme de nombreuses espèces, la Bondrée est probablement affectée par l'intensification agricole (particulièrement en plaine) où la céréaliculture remplace la polyculture-élevage mais aussi par la déprise dans les vallées de moyenne montagne qui entraînent la fermeture des landes, milieu particulièrement favorable. Ces deux évolutions contradictoires portant atteinte aux ressources alimentaires de l'espèce.

Mesures de gestion conservatoire

Site de nidification :

Mise en défens temporaire de 150 m autour du nid du 1^{er} mai au 1^{er} septembre (pas de travaux forestiers, pas d'ouverture de nouvelles pistes).

Traitement de tous les points dangereux sur les lignes électriques aériennes dans un rayon d'1 km autour du nid.

Domaine vital :

Maintien ou implantation de haies ou d'alignement d'arbre

Maintien d'un équilibre en surface boisée et surface prairial et surface cultivée et landes

Définir les points noirs du réseau électrique aérien afin d'envisager leur traitement

Favoriser les boisements mixtes par rapport aux plantations de résineux.

Maintien des arbres portant des aires.

Favoriser le bocage et pâturage extensif.

Ne pas couper le lierre des arbres.

Eviter de regarnir les petites trouées forestières (chablis...) de moins de 50 ares.

Favoriser une gestion des lisières forestières permettant le maintien d'un ourlet et d'un manteau bien développés entre la forêt et les milieux ouverts, de même que l'entretien des chemins, sentiers, talus et bermes forestières.

Bibliographie régionale

- BOITIER E. (Dir.) (2000) - Liste commentée des oiseaux d'Auvergne - *Le Grand-Duc*, hors-série n°1, 132 p.
- RIOLS R. (à paraître) – Bondrée apivore - *in* : LPO Auvergne - *Atlas des oiseaux nicheurs d'Auvergne*.
- TOURRET P. RIOLS R. - *Etat des lieux pour les espèces de l'annexe I de la Directive « Oiseaux » dans la ZICO AE 10 (Gorges de la Truyère) – Proposition pour un périmètre ZPS dans le Cantal*. LPO Auvergne - septembre 2005 - 48p.